



## **INFORMATIONS IMPORTANTES** **DOCUMENT POUR LES PARENTS** **Juin 2018**

Bonjour chers parents,

Déjà la fin de l'année scolaire approche à grands pas. Vous recevez aujourd'hui l'**horaire de la session d'examens qui se déroulera du 15 au 21 juin 2018**. Le dernier jour de classe régulier est donc le jeudi 14 juin. Il est important de bien lire les directives pour ce dernier mois de l'année ainsi que les informations relatives à l'évaluation des apprentissages. D'ailleurs, nous vous rappelons que la dernière étape correspond à 60% de l'année scolaire et nous vous rappelons que la présence de votre enfant à l'école est primordiale.



### **TRANSPORT SCOLAIRE DURANT LA SESSION D'EXAMENS (du 15 au 21 juin) :**

Le transport scolaire fonctionnera aux mêmes heures qu'à l'habitude et il n'y aura pas de transport le midi, comme pendant l'année scolaire.

### **PÉRIODE D'ÉTUDE EN MATHÉMATIQUE :**

Nouveauté

**Une période d'étude en mathématique sera offerte aux élèves la veille de leur examen afin d'augmenter leur chance de réussite.** Ce service sera dispensé par les enseignants en mathématique et de nombreux exercices préparatoires seront donnés aux élèves. Les élèves devront se rendre à la cafétéria où les enseignants de mathématique seront présents pour répondre à leurs questions. **Il est à noter que les présences ne seront pas prises et qu'aucun appel aux parents ne sera effectué pour les élèves qui ne se présenteront pas à la période d'étude.** Nous recommandons fortement aux élèves de participer à ce moment privilégié d'étude supplémentaire. Toutefois, l'école se dégage de la responsabilité de votre jeune s'il choisit de ne pas y assister.

### **RAPPEL DE LA TENUE VESTIMENTAIRE :**

La tenue vestimentaire réglementaire demeure obligatoire jusqu'à la fin de l'année, y compris pendant la session d'examens et les périodes d'études.

### **MÉNAGE DES CASIERS :**

Nous demandons aux élèves de vider leur casier à partir du lundi 11 juin. À compter du 21 juin, les surveillants d'élèves sectionneront les cadenas encore présents et videront le contenu des casiers. Merci d'en informer vos enfants. Il ne sera pas possible de récupérer leurs effets personnels après cette date.



### **RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019**

- **Pour les élèves qui fréquenteront l'ESBG l'an prochain**, la rentrée administrative aura lieu les 16 et 17 août 2018. Vous recevrez de plus amples détails en août.
- **Pour les élèves qui fréquenteront l'ESFL**, la rentrée administrative aura lieu les 20 et 21 août 2018. Vous recevrez les informations nécessaires en août.
- La première journée de classe sera le lundi 27 août 2018.

Nouveauté

**\*\*\* LISTES DES EFFETS SCOLAIRES :** En juillet, les listes des effets scolaires nécessaires pour chaque cours de votre enfant en 2018-2019 seront disponibles sur le site internet de la Commission scolaire (ESBG et ESFL).

**Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un très bel été!**

Chantal St-Louis, directrice

## PRÉCISIONS QUANT À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

### NOTE DE PASSAGE :

Pour toutes disciplines, la note de passage est de 60 %.

### COMMUNICATION AUX PARENTS - TROISIÈME BULLETIN (FIN D'ANNÉE SCOLAIRE)

Le bulletin sera déposé sur le portail Mozaïk le 28 ou le 29 juin 2018 et vous y trouverez l'indication de passage.

### NORMES DE PROMOTION (ÉLÈVES DE 1<sup>RE</sup> SECONDAIRE)

L'élève de la 1<sup>re</sup> secondaire poursuit sa scolarisation en 2<sup>e</sup> secondaire puisque le bilan de ses apprentissages se fait à la fin de la 2<sup>e</sup> secondaire. Ce n'est qu'à la fin du premier cycle qu'il obtiendra les unités rattachées aux matières scolaires. **Exceptionnellement, une dérogation aux normes de promotion pourrait être évaluée par la direction de l'école en raison d'une reprise d'année, de l'âge ou autre motif jugé valable.**

### NORMES DE PROMOTION (ÉLÈVES DE 2<sup>E</sup> SECONDAIRE)

- a) Pour être promu à un degré supérieur, l'élève doit avoir réussi deux des trois matières suivantes : français, anglais, mathématique, **et** avoir accumulé au moins les deux tiers (2/3) des unités rattachées aux matières figurant à son horaire (y incluant les unités d'enrichissement). Les fractions d'unités ne sont pas considérées. Toutefois, l'élève n'ayant pas réussi l'une des trois matières ci-haut mentionnées pourrait devoir la reprendre.
- b) Lors d'une reprise d'année, l'élève reprend toutes les matières obligatoires. Dans le cas des disciplines à option, la situation est analysée par la direction de l'école.

### CLASSEMENT

Le parent dont son enfant est susceptible d'être dirigé vers un parcours différencié recevra une communication officielle de la direction de son secteur.

### ABSENCE AUX ÉPREUVES

L'élève qui ne se présente pas à une épreuve sans motif reconnu sera considéré comme absent et la note  $\emptyset$  lui sera attribuée. Les seuls motifs reconnus pouvant justifier une absence sont : une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent, la convocation d'un tribunal ou la participation à un événement d'envergure, préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études.

**Pour obtenir plus de renseignements concernant les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant .**

### COURS D'ÉTÉ

Malgré qu'aucun cours d'été ne soit organisé par la commission scolaire de Sorel-Tracy, nous possédons des informations sur quelques écoles qui offrent des cours dans des régions avoisinantes, mais sans transport organisé. Vous pourrez trouver ces informations sur le site internet [www.cs-soreltracy.qc.ca](http://www.cs-soreltracy.qc.ca).

Pour toutes questions supplémentaires, vous pouvez rejoindre la conseillère en orientation, Mme Janice Moore, aux numéros suivants : (450) 746-3510 (poste 1956) ou au (450) 742-5901 (poste 1527).



## SESSION D'EXAMENS

### HORAIRE FIN D'ANNÉE 2017-2018

*Les heures de cours sont les mêmes que pendant les jours de classe.*

Vendredi 15 juin  Jour 5	Lundi 18 juin  Jour 6	Mardi 19 juin  Jour 7	Mercredi 20 juin  Jour 8	Jeudi 21 juin  Jour 9
US : Histoire (Sec.1)  CPC *  CPC Relation *  Présecondaire *	Mathématique (Sec. 1)  CPC *  CPC Relation *  Présecondaire *	US : Géographie (Sec. 2)	Mathématique (Sec. 2)	<b>Reprise</b>
<u>Étude - MATH 1</u>  CPC *  CPC Relation *  Présecondaire *	Sciences et technologie (Sec. 1)  CPC *  CPC Relation *  Présecondaire *	<u>Étude - MATH 2</u>	Sciences (Sec. 2) Épreuve CS	<b>Reprise</b>

**\* Groupes d'adaptation scolaire :** Ces groupes ne sont pas visés directement dans la session d'examens. Ils sont en classe avec leurs enseignants pendant les quatre périodes de leurs deux journées de présence (examens, activités ou autres).

*La direction*